

Master Stratégies & Gouvernances Métropolitaines
Master Intelligence & Architectures des Territoires

Dispositif pédagogique des « Projets Collectifs »

Le contexte

Prenant acte de l'importance croissante des enjeux de gouvernance des villes et des métropoles, Sciences Po Bordeaux et l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux ont décidé de se rapprocher et d'établir un partenariat autour de deux formations nouvelles. La première est le master du diplôme d'Etat d'architecte intitulé « **Intelligence et Architecture des Territoires** » (IAT) piloté à l'ENSAPBx par Stéphane HIRSCHBERGER, maître assistant et architecte praticien ; la seconde est le master « **Stratégies et Gouvernances Métropolitaines** » (SGM) piloté à Sciences Po Bordeaux par Gilles PINSON, professeur de science politique et spécialiste des politiques urbaines

L'idée fondatrice du parcours « Intelligence et Architecture des Territoires » est d'ouvrir les étudiants en architecture et en paysage aux grandes évolutions que les métiers de l'architecture connaissent depuis quelques années. En travaillant avec d'autres étudiants venant de parcours différents mais s'intéressant aussi à la fabrique de la ville et ses territoires, il s'agit d'élargir l'enseignement du projet architectural, urbain et paysagé aux questions de processus, de gouvernance et de co-construction. De son côté, le parcours de master « Stratégies et Gouvernances Métropolitaines » vise à former des professionnels de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de l'action publique plus particulièrement aptes à décoder les enjeux de l'action publique urbaine et métropolitaine. En cela, il fait renaître, tout en la modernisant, une tradition de formation sur l'action publique locale qui a pendant longtemps fait la renommée de Sciences Po Bordeaux.

Le dispositif

Le cœur du partenariat entre ces deux formations est le « **projet collectif** » qui consiste à faire répondre des groupes d'étudiants composés à parité d'étudiants de Sciences Po Bordeaux et de l'ENSAPBx à une **commande d'étude et de conseil** émanant d'un commanditaire (collectivité, agence, établissement public, entreprise privée, association, etc.) et faisant l'objet d'une rémunération. L'objectif pédagogique est de confronter les étudiants à des conditions de travail collectif et de rapport avec un « client » proches des situations professionnelles. Ceci dit, la démarche s'inscrivant dans un cadre pédagogique, les attendus du commanditaire vis-à-vis des travaux des étudiants ne peuvent être comparables à ceux qu'il peut avoir vis-à-vis de structures professionnelles.

Ces projets collectifs font travailler des groupes composés de 4 à 8 étudiants sur la période des **semestres 3 et 4 des deux masters**, soit 9 mois effectifs situés **entre les mois de janvier et de décembre** de la même année civile.

La nature de la commande

La commande de projet collectif peut porter sur **n'importe quel sujet ayant trait aux espaces urbains et métropolitains et soulevant des enjeux de gouvernance, de stratégie, de gestion, d'aménagement, de cohésion sociale**, etc. Elle formule des questions qui peuvent être traitées par des étudiants sortant du 1^{er} cycle et dont les ressources (en expertise, en maturité, mais aussi en ressources matérielles) ne sont pas équivalentes à celles de consultants confirmés ou de bureaux d'études. La mobilisation d'équipes de projet mixtes associant étudiants de Sciences Po et étudiants architectes a l'avantage de se prêter à des commandes combinant une dimension d'enquête et de recommandations sur des questions de gouvernance, d'organisation et de stratégies d'une part et une dimension d'aménagement et de proposition architecturale d'autre part.

A titre d'exemple, en 2015 et 2016, des groupes ont été constitués qui ont travaillé sur les commandes suivantes :

- « Bordeaux nocturne : conflits d'usage et gouvernance de la nuit » (commande de l'a'urba)
- « Les tiers lieux : stratégies d'aménagement pour le projet Brazza » (commande de la Ville de Bordeaux)
- « Les zones d'activités économiques » (3 commandes de l'a'urba et de La Fab')
- « Une conciergerie aux Bassins à Flots » (commande de Bordeaux Métropole)
- « L'économie créative et la mutation du centre de tri postal Armagnac » (commande de l'EPA Euratlantique)
- « La logistique urbaine et sa prise en compte dans l'aménagement urbain » (commande de la CCI Bordeaux)

- « Les mutations des quartiers pavillonnaires dans la métropole bordelaise » (commande de l'a'urba)

Le déroulement des projets

Les formes concrètes du travail et de relations avec le commanditaire dépendent du sujet et des demandes de ce dernier, toutefois, quelques « figures imposées » permettent de baliser le travail des groupes. En effet, chaque groupe doit organiser **a minima trois rencontres avec le commanditaire** :

- Une première rencontre qui est vouée à clarifier et à reformuler la commande doit avoir lieu dans le mois consécutif à la prise de connaissance du sujet et à la constitution du groupe (janvier ou février) ;
- Une seconde rencontre est l'occasion de restituer un livrable intermédiaire consignait les premiers résultats des enquêtes et des analyses et les premières esquisses d'analyse et de recommandation (autour de fin avril-début mai) ;
- Une dernière rencontre est dédiée à la restitution et à la discussion du travail final en présence de l'équipe pédagogique (novembre ou décembre).

En dehors de ces moments imposés, d'autres rencontres avec le commanditaire peuvent avoir lieu à la demande de ce dernier ou du groupe de projet.

Chaque groupe est suivi par **un tuteur appartenant à l'équipe pédagogique de l'un ou l'autre master**. Le tuteur est l'interlocuteur du commanditaire en cas de problème rencontré dans la réalisation du travail des étudiants.

Les engagements des parties

L'équipe pédagogique s'engage à :

- Assurer l'accompagnement pédagogique du travail des étudiants impliqués dans les projets, afin notamment de garantir un minimum de qualité de contenu et de forme ;
- Désigner un interlocuteur pédagogique du commanditaire ;
- Suivre les réunions de discussion et de restitutions avec les interlocuteurs ;
- Garantir la confidentialité des travaux réalisés ou, inversement, en assurer la diffusion.

De son côté, le commanditaire s'engage à :

- Désigner un ou plusieurs interlocuteur(s) stables de l'équipe projet au sein de sa structure ;
- Garantir l'accès aux personnes, données ou ressources documentaires internes nécessaires à la réalisation du projet.

Modalités administratives et financières

Une convention de partenariat est signée entre le commanditaire, Sciences Po Bordeaux et l'ensapBx. Celle-ci cadre notamment les modalités d'exécution de l'étude, son déroulement et son suivi, les modalités administratives et financières et les questions de propriété intellectuelle et de confidentialité.

Le projet est financé par le commanditaire à hauteur de 5000 € HT en vue d'assurer la qualité de son environnement pédagogique (tuteurs, valorisation des travaux, voyage d'étude). Cette somme est versée sur facture en deux fois : 50% à la signature de la convention et 50% à l'issue du projet.

Contacts

Responsables pédagogiques :

- Pour l'ENSAPBx (parcours IAT) : **Stéphane Hirschberger**, stephane.hirschberger@doazan-hirschberger.com
- Pour Sciences Po Bordeaux (master SGM) : **Gilles Pinson**, g.pinson@sciencespobordeaux.fr

Responsable administrative (en charge du prospect des commandes et du conventionnement) :

- **Aurélié Couture**, Forum urbain, a.couture@sciencespobordeaux.fr